

Situation

La salle de gymnastique triple est réalisée sur une parcelle au bord de la Broye, au cœur de la commune de Moudon, localisée dans le district de la Broye-Vully, dans le canton de Vaud. Commune idéalement située à 20 minutes de Romont et à 35 minutes du centre de Lausanne.



Descriptif

La salle de gymnastique triple s'adosse au talus qui relie le plateau urbanisé supérieur au Champ-du-Gour attendant à la Broye en contre-bas. Cela permet d'intégrer une partie du volume dans la topographie et de limiter ainsi son impact visuel.

La charpente en bois lamellé-collé sur toute la largeur hors-sol permet de dégager au maximum les volumes intérieurs de la salle de sport, des gradins et de l'espace office-cuisine. De plus, la grande façade vitrée au nord-ouest apporte une luminosité contrôlée à la salle et offre une continuité visuelle intérieure-extérieure. Au sud-est, un bandeau vitré donne la possibilité aux spectateurs extérieurs de passage d'avoir un point de vue à l'intérieur.

La simplification maximale des volumes et des circulations a engendré une organisation optimale des locaux, tant principaux qu'annexes. Un jeu de couleur organise les différents vestiaires et permet leur identification rapide par les utilisateurs.

L'ensemble de la toiture plate sert de support à des panneaux photovoltaïques.

L'ouvrage est organisé sur deux niveaux de référence. Le rez-de-chaussée, de plain-pied, contient la salle et tous les équipements pour les sportifs et les élèves (vestiaires, locaux sanitaires, locaux des engins). L'étage est lui réservé au public avec des équipements pour les spectateurs (hall, cafétéria avec office-cuisine, accès gradins). Environ 700 spectateurs peuvent être accueillis dans les gradins lors de compétitions sportives.

Coordonnées de l'ouvrage

Lieu-dit Champ-du-Gour
1510 Moudon

Ingénieur génie civil

Gex et Dorthe Ingénieurs Consultants Sàrl

Informations

Type de mandat : partiel
Zone d'affection : (ZUP) zone d'utilité publique
N° de parcelle : 1399
Surface parcelle : 51'959 m²
Volume SIA 116 : 38'420 m³
Niveaux utilisables : 2

Maître de l'ouvrage (MO)

Association Intercommunale scolaire de Moudon-Lucens et Environs (AISMLE)

Direction de travaux / Entreprise Totale

Guillet Constructions Générales SA

Gestion du projet

Guillet Architecture SA

Réalisation

2017 – 2018



La salle est séparable en 3 parties équipées indépendamment et pourvues de 6 vestiaires.

La charpente se compose de fermes principales en bois lamellé-collé de section variable jusqu'à 2'250 / 200 mm et d'une longueur de 32 m. Elle est recouverte d'une dalle en bois pleine qui garantit le contreventement du bâtiment.

Les façades vitrées sont en profilés isolés d'aluminium et recouvertes de stores en toile motorisés à enrouler.

L'installation de chauffage de la salle est raccordée au CAD à bois. Les locaux sont chauffés par un chauffage de sol à basse température.

La salle triple est ventilée par 3 installations à double flux. Un système MCR gère l'ensemble de l'installation de chauffage et de froid. L'interface entre l'utilisateur et les installations se fait via un écran tactile. Les panneaux photovoltaïques installés en toiture complètent la production d'électricité.

La situation de plain-pied de la salle permet une accessibilité complète du niveau de la salle et une relation visuelle généreuse avec la plaine. Les 2 niveaux du bâtiment sont desservis par un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une esplanade arborisée de stationnement de 95 places est disposée en partie supérieure du talus. Les surfaces sportives extérieures composées de pistes de vitesse, saut en longueur, lancer de poids, aire gazonnée de 36 m x 51 m et d'une aire sportive tous temps en revêtement synthétique d'une dimension de 28 m x 45 m. Le tout répond aux directives et recommandations en vigueur pour l'aménagement d'installations sportives.

Carrossable pour les camions de pompiers et de livraisons, la nouvelle route de liaison permet un accès au niveau du rez-de-chaussée depuis le chemin du Champ-du-Gour sans interférer avec les aménagements de la rive de la Broye.